

# Statistiques

## DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES EN BREF

### NAÎTRE AU NATUREL : LES NAISSANCES HORS MARIAGE

par Louis Duchesne

Des changements énormes sont survenus depuis quelques années dans l'environnement familial à la naissance. Dans le passé, et depuis des siècles, une naissance hors mariage était taxée d'opprobre comme en témoignent les qualificatifs utilisés pour les désigner : on parlait de naissances illégitimes ou naturelles, et le langage populaire utilisait même le mot bâtard. Mais voilà que dans plusieurs pays de culture occidentale, chez les pays les plus d'avant-garde socialement, notamment les pays scandinaves, les indices de nuptialité se mettent à fléchir au milieu des années 70 et les jeunes couples vivent de plus en plus en dehors des liens du mariage religieux ou civil.

Au Québec, les taux de nuptialité des célibataires des dernières années ne sont que l'ombre de ceux d'il y a 25 ans, si bien qu'ils deviennent plus ou moins obsolètes. Ainsi, selon les indices synthétiques de nuptialité des célibataires récents, il n'y aurait que le tiers des célibataires qui se mariaient en regard de près de neuf sur dix au début des années 70. La chute de la nuptialité est particulièrement importante ici, mais on observe des mouvements semblables dans plusieurs sociétés.

Les gens ont quand même continué à former des couples et à avoir des enfants. Il s'ensuit que la proportion des naissances hors mariage a connu un accroissement spectaculaire, si bien qu'en 1995, on dépasse le seuil de 50 % des naissances et les données provisoires de 1996 indiquent que 53 % des naissances surviennent hors mariage (figure ci-contre). Dans les années 50, seulement 3 % des naissances sont alors classées comme illégitimes; la proportion ne s'approche de 10 % qu'en 1976, puis elle est déjà à 20 % en 1983. Depuis lors, la proportion augmente de dix points à tous les quatre ans.

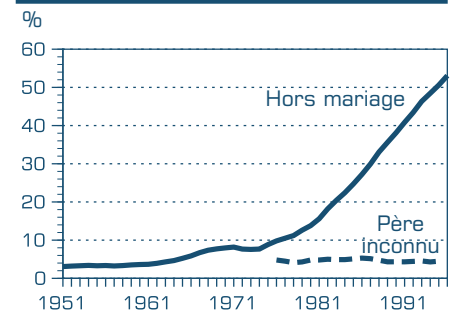
Entre les pays industrialisés, on observe une grande variété quant à la proportion de naissances hors mariage; elle atteint par exemple 60 % en Islande, 52 % en Suède, 47 % au Danemark, 32 % en Angleterre, 33 % aux États-Unis et 36 % en France en 1994. Dans certains pays, elle reste très faible; elle est, par exemple, de 6 % en Suisse, de 7 % en Italie, de 3 % en Grèce et de 1 % au Japon. Dans l'ensemble du Canada, 30 % des naissances de 1994 sont hors mariage; si l'on calcule la proportion en excluant le Québec, le taux est de 24 % dans les autres provinces.

La proportion d'enfants nés de père inconnu ou non déclaré qui est ajoutée à la figure ci-contre apporte un éclairage important à l'évolution des naissances hors mariage au Québec. La proportion de pères inconnus n'est que de 4,5 % en 1995. La stabilité de cette proportion, autour de 5 % depuis une vingtaine d'années, indique que les naissances hors mariage sont uniquement associées à la baisse de la nuptialité légale et n'ont rien à voir avec les naissances autrefois qualifiées d'illégitimes. Sur les bulletins d'enregistrement des naissances, il y a de-

puis quelques années, en plus de la question sur l'état matrimonial légal, une question sur la situation de couple. C'est une question plutôt subjective et 7 % des mères répondent ne pas vivre en situation de couple, ce qui est un peu plus élevé que la proportion de pères non déclarés.

La proportion des naissances de père inconnu, plus élevée chez les jeunes femmes, se répartit de la façon suivante : 22 % chez les moins de 20

**Proportion des naissances hors mariage et de père inconnu, Québec, 1951-1996**



Source : Bureau de la statistique du Québec.

### Table des matières

**Naître au naturel : les naissances hors mariage** ..... 1

**Le bilan social des générations Structures démographiques et dépenses publiques : d'une approche annuelle à une approche longitudinale** ..... 5

**Proportion des naissances hors mariage par région administrative, Québec, 1990-1995**

| Région <sup>1</sup>                | 1990        | 1991        | 1992        | 1993        | 1994        | 1995        |
|------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                                    | %           |             |             |             |             |             |
| Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11) | 56,0        | 59,4        | 62,6        | 66,2        | 68,7        | 72,0        |
| Côte-Nord (09)                     | 52,6        | 56,3        | 59,5        | 63,4        | 68,8        | 71,1        |
| Abitibi-Témiscamingue (08)         | 52,8        | 54,4        | 57,0        | 61,6        | 64,3        | 67,5        |
| Nord-du-Québec (10)                | 48,5        | 52,4        | 55,8        | 53,1        | 62,4        | 62,6        |
| Mauricie—Bois-Francis (04)         | 41,5        | 45,4        | 49,6        | 54,1        | 58,0        | 60,7        |
| Les Laurentides (15)               | 43,5        | 47,2        | 49,8        | 53,0        | 55,4        | 57,9        |
| Lanaudière (14)                    | 35,6        | 42,6        | 46,2        | 49,5        | 54,2        | 57,7        |
| Bas-Saint-Laurent (01)             | 38,2        | 42,2        | 45,5        | 49,4        | 56,1        | 56,9        |
| Estrie (05)                        | 40,1        | 40,0        | 44,1        | 50,0        | 50,5        | 55,3        |
| Montérégie (16)                    | 37,5        | 40,8        | 44,0        | 47,7        | 50,5        | 53,3        |
| Québec (03)                        | 37,7        | 40,7        | 44,4        | 47,4        | 50,4        | 53,3        |
| Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)       | 31,9        | 33,8        | 37,5        | 43,6        | 47,8        | 50,8        |
| Chaudière-Appalaches (12)          | 30,5        | 33,2        | 36,7        | 41,0        | 45,4        | 48,7        |
| Outaouais (07)                     | 39,6        | 41,5        | 42,8        | 44,3        | 45,7        | 47,4        |
| Laval (13)                         | 33,4        | 35,0        | 37,7        | 41,0        | 41,6        | 43,8        |
| Montréal (06)                      | 36,3        | 37,7        | 38,3        | 39,1        | 38,8        | 39,1        |
| <b>Ensemble du Québec</b>          | <b>38,1</b> | <b>40,8</b> | <b>43,4</b> | <b>46,3</b> | <b>48,5</b> | <b>50,6</b> |

1. Les régions sont classées selon les proportions de 1995.  
 Source : Bureau de la statistique du Québec.

ans, 7 % chez les 20-24 ans et 2 % chez les 25-29 ans, puis elle remonte à 5 % chez les 40-44 ans. Chez les femmes célibataires de moins de 20 ans, la proportion atteint même 24 %. Assez curieusement, ce sont les veuves qui affichent une plus grande proportion de naissances de père inconnu: les veuves qui ont un enfant ne déclarent pas le père dans 22 % des cas, en regard de 9 % des célibataires et des divorcées. Ainsi, les veuves dans la trentaine se trouvent au même niveau que les jeunes célibataires.

Depuis 1991, plus de la moitié des premiers-nés sont issus de parents non mariés (figure de gauche); la proportion atteint 57 % en 1993, mais diminue légèrement à 56 % en 1995. Cependant, il n'y a pas de ralentissement observé chez les autres rangs de naissance. Parmi les enfants de rang 2, 44 % naissent hors mariage, et il en est de même pour plus du tiers des naissances de rang 4 ou plus. Il y a quelques années, une première naissance était souvent l'occasion d'un mariage, mais le niveau élevé des naissances hors mariage d'enfants de rang 2 et plus indique que les parents

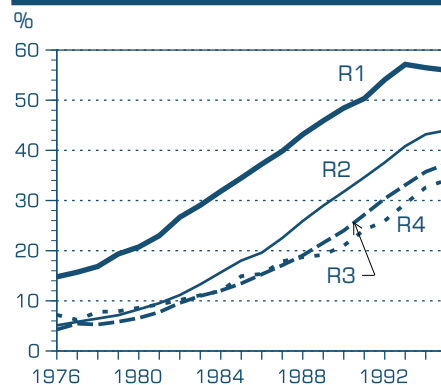
de nombreuses familles ne seront pas unis par les liens du mariage.

Les naissances hors mariage varient selon l'âge de la mère comme l'illustre la figure de droite. Chez les moins de 15 ans, toutes les naissances parmi les 34 observées sont de mères non mariées. Rappelons qu'il faut avoir au moins 16 ans pour se marier au Québec. La proportion de naissances hors mariage est de 92 % chez les femmes de 15-19 ans et de 70 % chez celles

de 20-24 ans. Chez les femmes de plus de 30 ans, un peu plus de 40 % des naissances surviennent hors mariage.

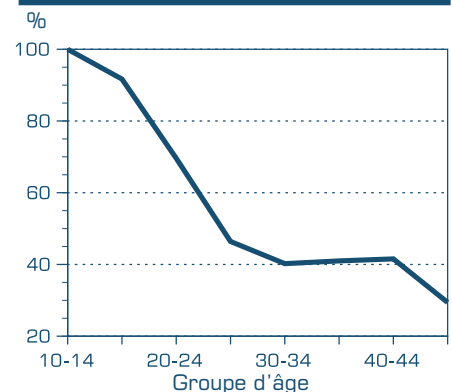
On constate une importante variation régionale dans la proportion des naissances hors mariage (tableau ci-dessus). En 1995, dans trois régions du Québec, la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue, plus des deux tiers des naissances sont issues de parents non mariés. Dans quatre autres régions,

**Proportion des naissances hors mariage selon le rang, Québec, 1976-1995**



Source : Bureau de la statistique du Québec.

**Proportion des naissances hors mariage selon l'âge de la mère, Québec, 1995**



Source : Bureau de la statistique du Québec.

la proportion est près de 60 %, soit le Nord-du-Québec, la Mauricie-Bois-Francs, Les Laurentides et Lanaudière. La région de Montréal compte le moins de naissances hors mariage : la proportion se situe à 39 %, soit 11 points de moins que celle de l'ensemble du Québec. Le cas de Montréal est vraiment différent, puisque la proportion n'a pratiquement pas bougé depuis le début des années 90, alors que les autres régions connaissent des augmentations très importantes. La région de Lanaudière, par exemple, qui est en banlieue de Montréal, a un peu moins de naissances hors mariage que Montréal en 1990 (35,6 % en regard de 36,3 %), mais sa proportion atteint 58 % en 1995 en regard de 39 % à Montréal. La région de Québec aussi part d'un niveau semblable à celui de Montréal en 1990, mais la dépasse rapidement et le taux monte à 53 % en 1995.

A priori, on pourrait penser que ce comportement se serait diffusé plus rapidement dans les grands centres urbains comme Montréal. La composition ethnolinguistique de la métropole, qui se distingue de celle du reste du Québec par la présence importante de sa communauté anglophone et des communautés culturelles alimentées par l'immigration internationale, pourrait être un facteur déterminant de ce comportement. On a vu que les autres provinces pratiquent moins l'union libre et les naissances hors mariage, et il ne faut donc pas se surprendre de constater une faible proportion de naissances hors mariage dans les municipalités à forte présence anglophone. Par ailleurs, pour immigrer au Canada, l'union libre n'est pas reconnue et le mariage est donc nécessaire à l'admission d'un conjoint. De toute façon, les personnes nées à l'étranger viennent souvent de cultures où l'union libre et

même le célibat sont très rares, comme en Inde, en Chine ou dans les pays musulmans.

L'ampleur des variations de la proportion des naissances hors mariage dans les municipalités du Québec est considérable. Le tableau ci-dessous présente les 25 municipalités ayant les proportions les plus fortes et les plus faibles, parmi les municipalités ayant au moins 40 naissances en 1995. On trouve quatre municipalités où la proportion de naissances hors mariage dépasse 80 % et quatre où elle est inférieure à 10 %. Les petites villes de Gaspésie sont en tête du palmarès, soit Percé, Sainte-Anne-des-Monts et Chandler, alors que les municipalités à forte présence anglophone de l'ouest de Montréal ont les proportions les plus faibles, soit Hampstead, Côte-Saint-Luc, Westmount et Kirkland. Rappelons que le taux de 4 % affiché

**Plus fortes et plus faibles proportions de naissances hors mariage dans les municipalités<sup>1</sup>, Québec, 1995**

| Municipalité                 | Plus fortes proportions |                         | Municipalité                | Plus faibles proportions |                         |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|-------------------------|
|                              | Naissances totales      | Naissances hors mariage |                             | Naissances totales       | Naissances hors mariage |
|                              | n                       | %                       |                             | n                        | %                       |
| 1 Percé                      | 48                      | 87,5                    | Hampstead                   | 74                       | 4,1                     |
| 2 Sainte-Anne-des-Monts      | 73                      | 83,6                    | Côte-Saint-Luc              | 229                      | 5,7                     |
| 3 Chandler                   | 40                      | 82,5                    | Westmount                   | 123                      | 7,3                     |
| 4 Saint-Jovite               | 53                      | 81,1                    | Kirkland                    | 195                      | 9,7                     |
| 5 Senneterre                 | 43                      | 79,1                    | Dollard-des-Ormeaux         | 583                      | 11,1                    |
| 6 Saint-Jérôme               | 281                     | 79,0                    | Mont-Royal                  | 162                      | 13,0                    |
| 7 Port-Cartier               | 71                      | 77,5                    | Beaconsfield                | 211                      | 14,7                    |
| 8 East Angus                 | 44                      | 77,3                    | Roxboro                     | 45                       | 15,6                    |
| 9 Mont-Joli                  | 58                      | 75,9                    | Pointe-Claire               | 391                      | 15,6                    |
| 10 Malartic                  | 62                      | 75,8                    | Montréal-Ouest              | 57                       | 15,8                    |
| 11 Mont-Laurier              | 66                      | 75,8                    | Sainte-Anne-de-Bellevue     | 75                       | 18,7                    |
| 12 Maniwaki                  | 90                      | 73,3                    | Saint-Laurent               | 1 021                    | 18,7                    |
| 13 Grand-Mère                | 119                     | 73,1                    | Hudson                      | 68                       | 19,1                    |
| 14 Sept-Îles                 | 368                     | 73,1                    | Pierrefonds                 | 895                      | 22,8                    |
| 15 Sainte-Agathe-des-Monts   | 70                      | 72,9                    | Saint-Lazare                | 197                      | 26,9                    |
| 16 Laurentides               | 148                     | 72,3                    | Outremont                   | 229                      | 27,1                    |
| 17 Val-d'Or                  | 314                     | 72,0                    | L'Île-Bizard                | 179                      | 27,4                    |
| 18 Shawinigan                | 153                     | 71,9                    | Lorraine                    | 71                       | 28,2                    |
| 19 Amos                      | 179                     | 71,5                    | Chelsea                     | 55                       | 29,1                    |
| 20 Charlemagne               | 56                      | 71,4                    | Lennoxville                 | 44                       | 29,5                    |
| 21 Saint-Colomban            | 98                      | 71,4                    | Rosemère                    | 112                      | 31,3                    |
| 22 Notre-Dame-du-Mont-Carmel | 59                      | 71,2                    | Pincourt                    | 124                      | 31,5                    |
| 23 Saint-Hippolyte           | 65                      | 70,8                    | Saint-Léonard               | 1 083                    | 32,4                    |
| 24 Cookshire                 | 41                      | 70,7                    | Brossard                    | 640                      | 32,7                    |
| 25 La Tuque                  | 138                     | 70,3                    | Saint-Gabriel-de-Valcartier | 116                      | 32,8                    |

1. Municipalités comptant au moins 40 naissances.

Source : Bureau de la statistique du Québec.

par Hampstead n'a rien d'exceptionnel dans l'histoire; il n'y a pas si longtemps, dans les années 50, la proportion de l'ensemble du Québec était même inférieure, avec seulement 3 %. L'union libre est très peu répandue dans ces municipalités; ainsi, selon le recensement de 1991, parmi les municipalités d'au moins 5 000 habitants, Côte-Saint-Luc et Hampstead sont les deux villes ayant les proportions de couples en union libre les plus faibles, avec 3 % et 4 % des couples respectivement.

Les petites municipalités affichent une fourchette plus large dans la proportion des naissances hors mariage que les plus grandes villes dont les données se trouvent au tableau ci-contre. Mais, même parmi ces villes, les taux varient de 10 % à 60 %. Dans la ville de Montréal, 44 % des naissances surviennent hors mariage; dans la ville de Québec, la proportion est de 60 %, alors que dans les trois principales banlieues de Québec, on observe des taux de 62 % à Charlesbourg, de 50 % à Beauport et de 45 % à Sainte-Foy. En fait, il n'y a pas beaucoup de différence entre ces trois niveaux quand on considère que l'éventail oscille entre 4 % et 88 %.

Il y a une trentaine d'années, personne n'aurait pu imaginer une telle désaffection du mariage ni des niveaux aussi élevés de naissances qualifiées alors d'illégitimes. Il est donc prudent de ne pas extrapoler vers le futur lointain. Si la région de Montréal imite les autres régions du Québec, la moyenne québécoise va sûrement augmenter. Par ailleurs, aux États-Unis, la proportion de naissances hors mariage atteint déjà 33 %. En outre, on n'observe pas encore de pays où les naissances hors mariage diminuent. Tout semble donc indiquer que les naissances hors mariage vont continuer à augmenter au Québec comme ailleurs. Il faut cependant noter qu'il y a une légère baisse de la proportion des naissances hors mariage chez les naissances de premier rang entre 1993 et 1995, mais il serait étonnant qu'il s'agisse d'un revirement de tendance.

### Population, naissances totales et proportion des naissances hors mariage dans les 25 plus importantes municipalités du Québec, 1995

|    | Municipalité        | Population <sup>1</sup> | Naissances totales | Naissances hors mariage |
|----|---------------------|-------------------------|--------------------|-------------------------|
|    |                     | n                       | n                  | %                       |
| 1  | Montréal            | 1 016 376               | 13 412             | 43,5                    |
| 2  | Laval               | 330 393                 | 4 073              | 43,8                    |
| 3  | Québec              | 167 264                 | 1 714              | 60,3                    |
| 4  | Longueuil           | 127 977                 | 1 641              | 63,4                    |
| 5  | Gatineau            | 100 702                 | 1 421              | 45,0                    |
| 6  | Montréal-Nord       | 81 581                  | 1 057              | 51,8                    |
| 7  | Saint-Hubert        | 77 042                  | 953                | 51,7                    |
| 8  | Sherbrooke          | 76 786                  | 822                | 61,6                    |
| 9  | Saint-Laurent       | 74 240                  | 1 021              | 18,7                    |
| 10 | Beauport            | 72 920                  | 844                | 50,4                    |
| 11 | Sainte-Foy          | 72 330                  | 666                | 44,7                    |
| 12 | LaSalle             | 72 029                  | 905                | 42,2                    |
| 13 | Saint-Léonard       | 71 327                  | 1 083              | 32,4                    |
| 14 | Charlesbourg        | 70 942                  | 668                | 62,0                    |
| 15 | Brossard            | 65 927                  | 640                | 32,7                    |
| 16 | Chicoutimi          | 63 061                  | 689                | 50,2                    |
| 17 | Hull                | 62 339                  | 808                | 45,9                    |
| 18 | Verdun              | 59 714                  | 790                | 60,8                    |
| 19 | Jonquière           | 56 503                  | 560                | 53,2                    |
| 20 | Repentigny          | 53 824                  | 632                | 52,8                    |
| 21 | Pierrefonds         | 52 986                  | 895                | 22,8                    |
| 22 | Trois-Rivières      | 48 419                  | 470                | 62,1                    |
| 23 | Dollard-des-Ormeaux | 47 826                  | 583                | 11,1                    |
| 24 | Drummondville       | 44 882                  | 501                | 59,5                    |
| 25 | Granby              | 43 316                  | 695                | 54,2                    |

1. Population en 1996

Sources : Statistique Canada, Recensement de 1996.  
Bureau de la statistique du Québec.

La Direction de la géostatistique et de l'information du Bureau de la statistique du Québec travaille actuellement à l'élaboration de **profils statistiques régionaux** à partir des données du recensement de 1996. Les utilisateurs y trouveront des données sur les régions administratives comme telles, sur les municipalités et les MRC qui les composent ainsi que sur les grands centres urbains. Des données ajustées de recensements antérieurs seront présentées de façon à permettre l'identification de tendances. Les données accompagnées de faits saillants seront présentées par thèmes, au fur et à mesure de la publication des données du recensement par Statistique Canada. Les premiers volets de ces profils devraient être rendus disponibles en septembre ou octobre prochains.

**Pour de plus amples renseignements,**

**veuillez contacter :**

**Madame Marie-Annick Drouin au (418) 691-2403**

## LE BILAN SOCIAL DES GÉNÉRATIONS

### STRUCTURES DÉMOGRAPHIQUES ET DÉPENSES PUBLIQUES : D'UNE APPROCHE ANNUELLE À UNE APPROCHE LONGITUDINALE

Par Hervé Gauthier

L'âge est une des caractéristiques les plus marquantes d'un individu. Or, l'âge fait référence à une année de naissance, ou à une période de naissance quand il s'agit d'un groupe d'âge. Les gens d'une même génération, c'est-à-dire qui sont nés pendant la même année ou la même période, vivent des événements communs aux mêmes âges, telles les récessions, ou encore ils profitent en même temps du progrès technique et du progrès de l'économie.

Comment la situation socio-économique des individus selon qu'ils sont nés au cours de telle ou telle période se distingue-t-elle ? Cette question peut être examinée sous l'angle de plusieurs caractéristiques individuelles. Par exemple, comment le revenu moyen a-t-il varié d'une génération à l'autre au cours des dernières décennies; les générations du baby-boom ont-elles été beaucoup favorisées? Le même type de question peut être posé en ce qui a trait au niveau de scolarité, à la situation familiale, à la population active, à certaines causes de décès, à la consommation. Aussi, on peut s'intéresser à la mobilité entre les générations et se demander dans quelle mesure les enfants de différents milieux sociaux ont la même chance de parvenir à des catégories professionnelles supérieures.

Le BSQ a entrepris une étude statistique sur la problématique des générations qui donnera lieu à deux publications au cours des prochains trimestres. Un des thèmes abordés dans ce projet concerne le vieillissement démographique. C'est ce thème qui est sommairement repris dans le présent article. Le vieillissement démographique prévisible dans les prochaines décennies aura une influence importante sur les charges sociales. Comment l'évo-

lution à la hausse des charges sociales va-t-elle toucher différemment les générations successives ?

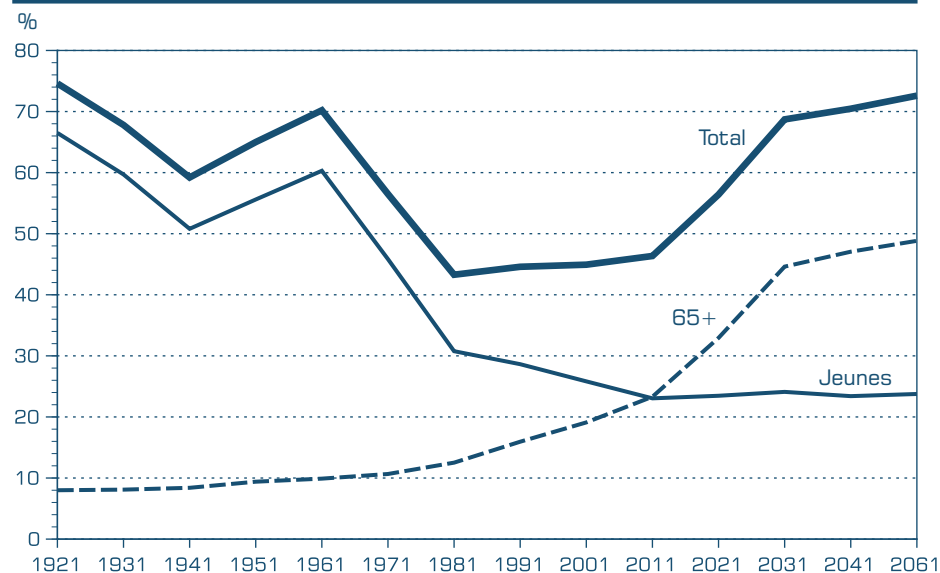
#### Portrait du vieillissement démographique

Le rapport de dépendance résume bien les changements de structures démographiques majeurs qui ont touché le Québec durant le XX<sup>e</sup> siècle et qui se

poursuivront dans le prochain siècle. Le rapport de dépendance démographique résulte de la division de l'effectif des jeunes (dans ce cas-ci, les 0-14 ans) ou des personnes âgées (les 65 ans et plus) par l'effectif de la population de 15-64 ans. Cet indicateur renseigne sur la charge que représentent les « dépendants démographiques », bien qu'il ne soit qu'une approximation de la charge des dépendants dans une société.

La première figure débute en 1921, couvrant ainsi une période passée aussi longue que la période future. L'évolution future découle d'hypothèses qui se rapprochent des conditions récentes: mortalité en baisse jusqu'en 2041, fécondité de 1,6 enfant par femme, immigration de 30 000 personnes par année (ce qui donne un solde migratoire net de 16 000 à 18 000 par année, compte tenu de l'émigration internationale et des migrations interprovinciales). Ce scénario est le scénario démographique de base<sup>1</sup>.

#### Rapport de dépendance démographique, pour 100 personnes de 15-64 ans, Québec, 1921-2061



Sources : Statistique Canada, Recensements du Canada et projections du BSQ.

1. Sauf pour l'immigration internationale qui est un peu plus faible ici, ces hypothèses sont très proches de celles du scénario de référence publié dans: Bureau de la statistique du Québec, 1996, *Perspectives démographiques*, Québec, Les Publications du Québec.

Le rapport de dépendance démographique total se sépare en fait entre le rapport des jeunes et celui des personnes âgées. On constate une forte baisse du rapport de dépendance des jeunes. Dans le scénario démographique de base, la plus grande partie de la baisse a déjà eu lieu avant l'année 1991. À partir de 2011, le niveau est pratiquement stable autour de 24 jeunes pour 100 personnes de 15-64 ans, soit environ le tiers de ce qu'il était en 1921.

L'inverse se produit pour le rapport de dépendance des personnes âgées. D'un faible niveau de huit personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de 15-64 ans en 1921, le rapport s'accroît d'abord lentement et n'est encore que de 16 en 1991. Il atteint le double en 2021 (33) et le triple en 2041 (47). Les cinq prochaines décennies sont donc marquées par une hausse substantielle du rapport de dépendance des personnes âgées.

De ce mouvement opposé des deux indicateurs, il résulte un phénomène souvent décrit. Le rapport de dépendance total (jeunes et vieux) est presque identique au début et à la fin de la période. Il y a donc une substitution presque complète entre la proportion de jeunes et celle des personnes âgées. Cette substitution n'est pas neutre sur les dépenses sociales, car une personne âgée coûte plus à l'État qu'un jeune. Un autre fait mérite d'être souligné: avec 44 dépendants démographiques pour 100 personnes de 15-64 ans, la période actuelle se révèle la plus avantageuse en ce qui a trait à cet indicateur. L'analyse qui suit portera sur la période débutant en 1971, dans les années 60 et 70 les programmes sociaux ayant été créés ou remaniés de façon importante.

**Le profil de dépenses sociales par personne selon l'âge**

On peut aborder la question des char-

ges des dépenses sociales de façon plus directe, à l'aide des dépenses moyennes selon l'âge. Les dépenses de sept grands secteurs gouvernementaux ont servi à calculer les coûts par personne par groupe d'âge quinquennal des programmes sociaux aux environs de l'année 1991. Le profil obtenu touche les âges de 0 à 99 ans et tient compte des programmes fédéraux et provinciaux dans les secteurs de l'éducation, de l'aide aux familles, de l'aide sociale, de l'assurance-chômage, de la santé et des services sociaux, des pensions et rentes<sup>2</sup>. Le profil est illustré à la figure ci-dessous.

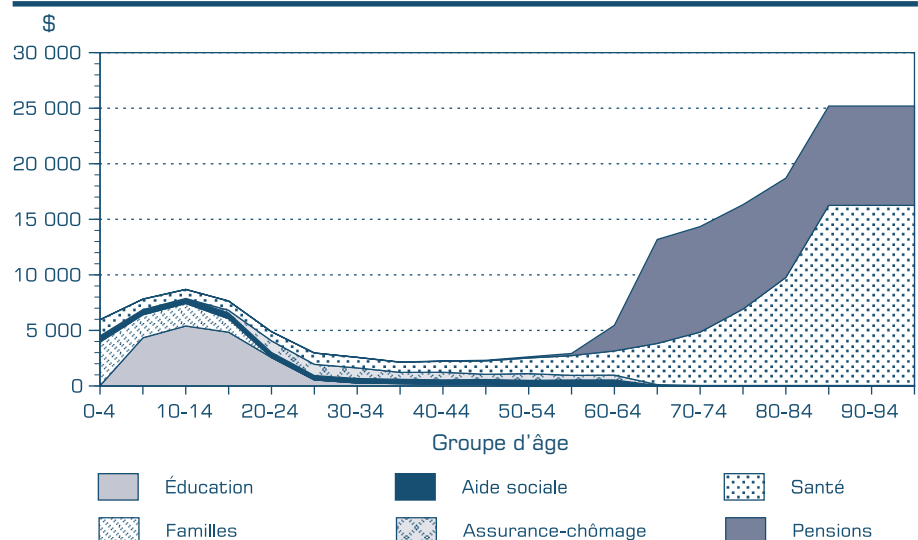
La dépense des programmes de nature sociale atteint 5 575 \$ en moyenne par personne dans la population totale. Cependant, par rapport à la moyenne générale, les grandes étapes de la vie se distinguent vivement. La dépense en faveur d'une personne âgée (65 ans ou plus) est au moins deux fois celle d'un jeune (moins de 15 ans). En gros, 7 500 \$ sont dépensés par l'État pour un jeune et 15 000 \$ pour une personne âgée. En raison du profil de dé-

penses sociales par âge, il n'est pas étonnant que le vieillissement démographique prévisible exerce de fortes pressions sur les dépenses futures.

La figure ci-contre présente quelques indices reliés aux dépenses sociales fondés sur le profil de dépenses par personne et le scénario démographique de base. À l'horizon de l'année 2041, les dépenses sociales per capita augmentent de 5 600 \$ à 7 900 \$, soit de 41 %. La hausse se poursuit par la suite, comme on le voit sur la figure qui prolonge les courbes jusqu'en 2061. Si on rapporte les dépenses totales au groupe 15-64 ans, la hausse de la charge entre 1991 et 2041 atteint 67 % par rapport à 1991. La hausse est donc plus forte que dans le cas des dépenses per capita (41 %), car l'évolution prévue est défavorable à la proportion des 15-64 ans dans la population totale.

Le dernier indicateur de cette figure est fondé sur la participation au marché du travail<sup>3</sup>. L'effort à fournir est pris à même l'effectif total de la popu-

**Profil de consommation publique par personne selon l'âge et selon le secteur, Québec, 1991**



Source : Divers rapports gouvernementaux.

2. Le profil ne tient donc pas compte de plusieurs modifications dans les programmes gouvernementaux qui sont survenues dans les dernières années, notamment dans le domaine de la santé et de l'aide sociale. Il ne tient pas compte non plus de changements annoncés dans les programmes mais qui surviendront plus tard, tels les changements dans le programme de la sécurité de la vieillesse et dans le régime de rentes.  
 3. Les revenus gouvernementaux ne proviennent pas que des revenus de la population active. Néanmoins, la population active donne une bonne idée de la capacité d'une société de supporter les charges à venir.



lation active. Entre 1991 et 2041, la charge moyenne par personne sur le marché du travail passe de 10 700 \$ à 18 300 \$, soit 72 % de plus.

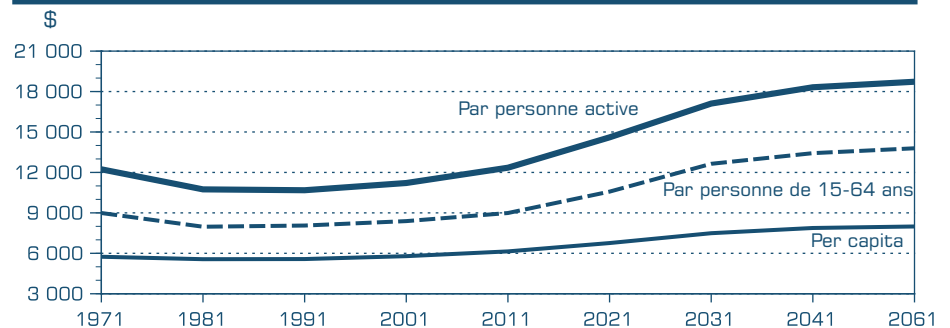
### Le bilan social relatif à une génération

L'examen des incidences du vieillissement sous l'angle transversal met l'accent sur les variations annuelles des charges que devront supporter les groupes adultes, la population active ou les travailleurs. Du point de vue de l'individu dont les contributions servent à assurer le bon fonctionnement du système, il est intéressant de voir en outre comment varient ces contributions selon l'appartenance à telle ou telle génération. En effet, les contributions d'une génération se font tout au long de sa vie productive et sont influencées par la structure démographique. Si la période pendant laquelle l'individu contribue est marquée par un faible vieillissement démographique, il n'aura pas à contribuer autant que celui qui doit traverser une période de vieillissement élevé.

Qu'en est-il vraiment du bilan entre les contributions des générations et ce qu'elles peuvent s'attendre à recevoir ? Nous tentons de répondre à cette question à l'aide d'un indicateur simple: le bilan social des générations. L'étude vise à estimer l'effet des changements de structures démographiques sur les charges par génération et ne constitue pas du tout des prévisions des dépenses. Par hypothèse, il n'y a pas de déficit budgétaire et aucun remboursement de la dette publique n'est prévu. Les dépenses sociales d'une année sont acquittées grâce aux recettes de l'année. En somme, nous isolons l'effet du facteur démographique.

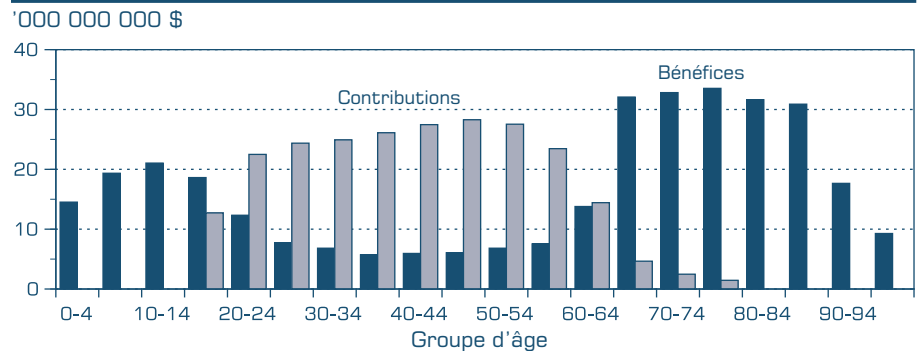
Les contributions demandées à une génération pour supporter les dépenses sociales annuelles sont calculées en faisant l'hypothèse que la contribution de cette génération est fonction de la part qu'elle occupe dans la population active. Ainsi, la somme des con-

### Indicateurs reliés aux dépenses sociales : dépenses sociales totales moyennes, Québec, 1971-2061



Source : Bureau de la statistique du Québec.

### Bénéfices et contributions par groupe d'âge, générations 1966-1971, Québec



Source : Bureau de la statistique du Québec.

tributions annuelles d'une génération constituera sa contribution totale.

À titre d'exemple, la figure ci-dessus rend compte des bénéfices reçus par les générations 1966-1971 à chaque groupe d'âge de leur vie, ainsi que de leurs contributions. Les bénéfices concernent l'ensemble des groupes d'âge de 0 à 100 ans, mais c'est au-delà de 65 ans que les bénéfices sont les plus élevés. Quant aux contributions, elles s'étendent entre les âges de 15 et 80 ans, mais en raison de la variation de l'intensité de l'activité selon l'âge, la période de contribution significative s'établit entre 20 et 60 ans.

La figure de la page suivante donne une idée des facteurs en cause dans la variation du bilan par groupe de générations. Le bilan s'avère positif jusqu'aux générations 1996-2001 et devient

négatif pour les générations qui suivent. Les générations plus anciennes (1966-1971) sont fortement gagnantes avec un excédent de 39,0 % des dépenses sociales reçues sur les contributions. Les générations 1991-1996 ne sont que faiblement gagnantes (excédent de 6,3 %). L'essentiel des contributions des générations 1966-1971 se fera entre 1991 et 2026: les dépenses sociales ne seront pas alors à leur niveau le plus élevé, la période étant caractérisée par un vieillissement démographique en hausse mais non encore maximal. Quant aux générations 1991-1996, une bonne partie de leurs contributions se feront entre 2016 et 2051, période de dépenses sociales considérables dues au vieillissement accentué de la population.

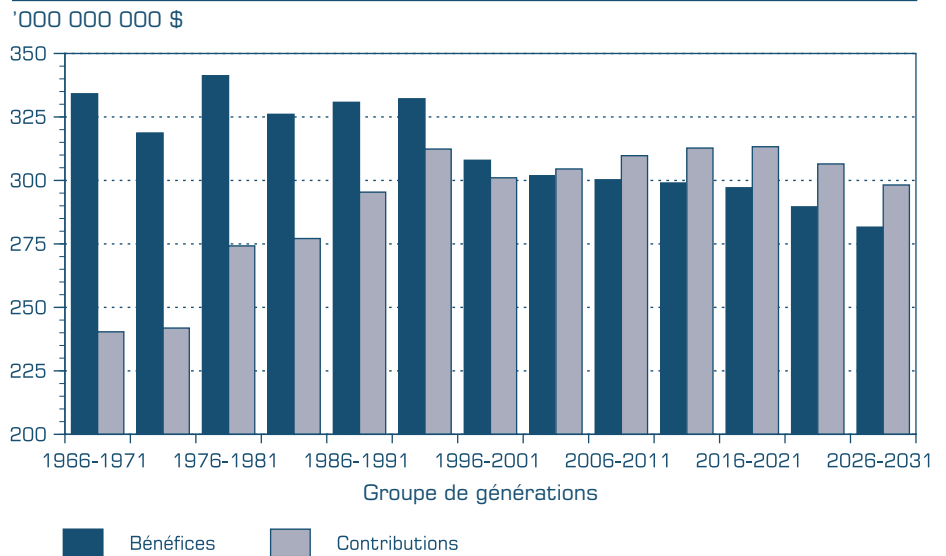
En ce qui concerne les générations ultérieures à 2001, elles recevront de moins en moins en dépenses sociales (ce qui reflète l'évolution de leur effectif) et leurs contributions diminueront aussi. Toutefois, comme la population décline lentement<sup>4</sup>, le rapport entre l'effectif des générations qui contribuent et celles qui reçoivent (notamment celles des groupes d'âge avancé qui exigent beaucoup de dépenses par personne) est désavantageux pour les générations plus jeunes. D'où un bilan légèrement négatif<sup>5</sup>.

Dans les simulations qui ont été examinées, le bilan des générations nées après 2006 est en général négatif mais le niveau est peu élevé. Cependant, trois exceptions entraînent un bilan négatif assez élevé: une fécondité très faible (1,4 enfant par femme), une immigration très faible, une diminution du profil des dépenses sociales par personne. Par ailleurs, avec une fécondité assurant une croissance légère de la population (avec 2,1 enfants par femme, par exemple), ou encore avec une forte immigration, l'excédent des générations futures redevient positif, bien qu'il demeure loin des niveaux calculés pour les générations anciennes.

Du fait de la constance des hypothèses et de la stabilisation de la structure par âge avec le temps, le bilan négatif pour les générations futures s'explique par une succession de générations de moins en moins nombreuses. Dans un système dominé par les facteurs démographiques, tel que simulé ici, l'inégalité de l'effectif des gé-

nération conduit à un manque d'équité du point de vue du bilan social des générations. Lorsque la démographie cause des déséquilibres importants dans l'effectif des générations, il est nécessaire de compter sur une forte solidarité sociale, si l'on veut s'assurer du maintien de notre système social.

**Bénéfices et contributions par groupe de générations 1966-1971 à 2026-2031, Québec**



Source : Bureau de la statistique du Québec.

4. Dans le scénario de base, la population maximale est atteinte en 2030, avec 8,3 millions de personnes. Par la suite, la population décline à un rythme variant entre 0,2 et 0,3 % par année.  
 5. On peut actualiser les montants dans le but de refléter la valeur des bénéfices et des contributions à la naissance des générations et calculer le bilan social avec les valeurs actualisées. L'actualisation change sensiblement le niveau du bilan social. Ainsi, le bilan relatif (surplus des bénéfices par rapport aux contributions) des générations 1966-1971 est de 25,0 % avec un taux de 3 %, au lieu de 39,0 % dans la simulation de base sans actualisation. Cependant, l'actualisation à un taux ou à un autre ne modifie pas la position des générations les unes par rapport aux autres: les générations avantagées demeurent les mêmes. En outre, l'actualisation n'enlève pas les écarts considérables du bilan entre les générations.

|  |  |
|--|--|
| Ce bulletin est publié par le :                            | Bureau de la statistique du Québec   |
| Il est réalisé à la :                                      | Direction des statistiques socio-démographiques  |
| Sous la direction de :                                     | Claude Dionne  |
| Pour plus de renseignements<br>veuillez communiquer avec : | Sylvie Jean, chargée de projet<br>200, chemin Sainte-Foy 2 <sup>e</sup> étage<br>Québec (Québec)<br>G1R 5T4<br>Tél. : (418) 691-2406 |
| Internet :   | <a href="http://www.bsq.gouv.qc.ca/bsq/bsq.html">http://www.bsq.gouv.qc.ca/bsq/bsq.html</a>  |
| Courrier électronique :                                    | Demographie@bsq.gouv.qc.ca   |

